## CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE INDETERMINEE A TEMPS PLEIN

## **ENTRE LES SOUSSIGNES:**

L'association EPITECH, déclarée sous le N° 0943004559, dont le siège social se situe 24 rue Pasteur, 94276 le Kremlin-Bicêtre Cedex, représentée par Monsieur Emmanuel CARLI, agissant en qualité de Directeur Général.

Ci-après dénommée « l'ECOLE », d'une part,

Εt

Monsieur PAUL COMPERE

Domicilié (e):

Ci-après dénommé (e) « le/la salarié (e) » d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

## Article 1: ENGAGEMENT

L'ECOLE engage le/la salarié (e) en qualité de :

Accompagnateur (trice) Pédagogique Epitech

dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée à temps plein à compter du 01/06/2021

Le/La salarié (e) déclare n'être tenu (e) par aucune interdiction susceptible de s'opposer à son engagement.

Le contrat du/de la salarié (e) est régi par les dispositions de la convention collective de l'enseignement privé hors contrat conclu le 27 novembre 2007, ainsi que les dispositions particulières du présent contrat.

## Article 2: DECLARATION URSSAF

Conformément à la législation en vigueur, l'ECOLE a déclaré l'embauche du/de la salarié (e) auprès de l'URSSAF de Paris.

Le/La salarié (e) est informé (e) disposer d'un droit d'accès et de rectification des données relatives à cette déclaration en application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978.

PC EC